

ARRETE N°2016-SOF-RF-14-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR AES, Economie et Gestion du 04 octobre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR AES, Economie et Gestion** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Administration économique et sociale	Christophe BROCHIER/ Claire BOURGOIN
Licence mention Economie et gestion	Stéphane GOUTTE/Sophie SAGLIO
Master mention Economie des organisations parc. Economie et management des projets publics et privés	Naïma GRELLET
parc. Emploi et Économie Sociale et Solidaire parc. Histoire de la pensée économique	Naïma GRELLET Carole BRUNET/Ana LARREGLE Loïc CHARLES/Nicolas RIEUCAU
Master mention Management parc. Conseil en organisation et management du changement	Lucile CHÉRUBIN/Patricia MILANO
Master mention Management et commerce international parc. Commerce Extérieur Trilingue	Sofia TCHOUIKINA
Master mention Monnaie, banque, finance, assurance parc. Marché, institution, finance	DAVID GUERREIRO/Julien CHEVALLIER

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR AES, Economie et Gestion et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ur la Pr
et par dé
Cyril GI
Vice-Pr
CFVU

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

ARRETE N°2016-SOF-RF-01-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, philosophie et esthétique du 12 septembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Arts, philosophie et esthétique** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Arts du spectacle

 parc. Cinéma

 parc. Danse

 parc. Théâtre

Nicolas DROIN/Jennifer VERRAES/
Hélène FLECKINGER/Christine ROQUET/
Raphaëlle DOYON/Stéphane POLIAKOV/
Jérôme DUBOIS
Nicolas DROIN/Jennifer VERRAES/
Hélène FLECKINGER
Christine ROQUET
Raphaëlle DOYON/Stéphane POLIAKOV/
Jérôme DUBOIS

Licence mention Arts plastiques

 parc. Arts plastiques

 parc. Arts et technologies de l'image

 parc. Photographie

Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON
Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON
Cédric PLESSIET/Vincent MEYRUEIS
Martine BUBB/Daphné LE SERGENT

Licence mention Musicologie

Giordano FERRARI/Alvaro OVIEDO

Licence mention Philosophie

Bruno CANY/Matthieu RENAULT

Master	mention Arts de la scène et du spectacle vivant parc. Projet culturel et artistique international parc. Scènes du monde, histoire et création	Jean-François DUSIGNE / Martial POIRSON Martial POIRSON Jean-François DUSIGNE/Martial POIRSON
Master	mention Arts plastiques parc. Média, design et art contemporain parc. Esthétique, pratique, histoire de l'art contemporain parc. Médiation de l'art contemporain parc. Photographie et art contemporain	Jérôme GLICENSTEIN Roberto BARBANTI Paul-Louis RINUY Patrick NARDIN Michelle DEBAT/Paul-Louis ROUBERT
Master	mention Cinéma et audiovisuel parc. Réalisation et création parc. Théories, esthétiques et mémoires du cinéma parc. Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels	Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY/ Frédéric SABOURAUD Frédéric SABOURAUD/Eugénie ZVONKINE / Jean-Paul CIVEYRAC Dork ZABUNYAN/Mathias LAVIN Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY
Master	mention Création numérique parc. Arts et technologies de l'Image virtuelle	Chu Yin CHEN/Cédric PLESSIET
Master	mention Danse	Julie PERRIN/Mahalia LASSIBILLE
Master	mention Musicologie parc. Création musicale et sonore parc. Théorie et pratique de la musique	Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE Guillaume LOIZILLON/ Philippe MICHEL Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE
Master	mention Philosophie parc. Philosophie et critique contemporaine des arts et de la culture parc. Philosophie et connaissance des mondes sociaux juridiques et politiques parc. Espace caraïbe, arts, littératures, philosophie	Bertrand OGILVIE Bertrand OGILVIE Bertrand OGILVIE Stéphane DOUAILLER
Master	mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré parc. Arts plastiques parc. Éducation musicale et chant choral	Gilles DEVAUX Olga MOLL

ARTICLE 2 –

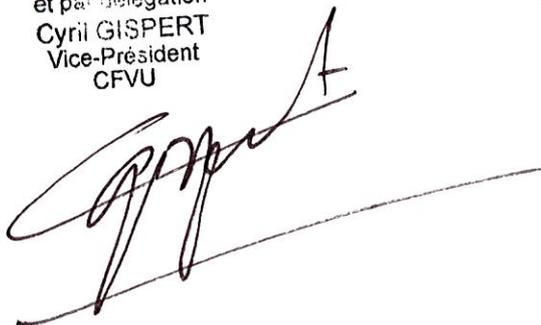
La Directrice de l'UFR Arts, philosophie et esthétique et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente
 et par délégation
 Cyril GISPERT
 Vice-Président
 CFVU



ARRETE N°2016-SOF-RF-12-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 05 juillet 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Culture et Communication** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Information - communication	Aurélie AUBERT
Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse parc. Techniques journalistiques pour les nouveaux médias	Didier ZARAYA
Master mention Culture et communication parc. Industries culturelles et créatives parc. Médias internationaux, enjeux et pratiques parc. Communication numérique et conduite de projets	Benoît LELONG Sylvie BOSSER Maxime CERVULLE/Jacob MATTHEWS Pascal FROISSART/Alexandra SAEMMER

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Culture et Communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-02-01

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Droit du 06 octobre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômés de l'**UFR Droit** et de l'**IED** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Droit	Jean LAINGUI/Michel JUHAN (IED)
Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant parc. Droit social et ressources humaines	Dirk BAUGARD/ Pierre-Olivier CHAUMET
Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : administration de biens parc. Droit de la copropriété et syndic	Aliche FUCHS-CESSOT/ Christine YOUEGO
Master mention Droit de la santé parc. Droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux parc. Droit médical et de la santé parc. Propriété industrielle et industries de santé	Hélène GAUMONT-PRAT/ Béatrice PARANCE Béatrice PARANCE Catherine PUIGELIER Hélène GAUMONT-PRAT/ Christophe LACHIEZE
Master mention Droit privé	Edmond SCHLUMBERGER
Master mention Droit public	Jean-Louis ITEN/Marc PELLETIER

DU Clinique juridique

Benjamin PITCHO

DU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DESU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Droit et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE


Pour la Présidente
et par délégation
CHRISTOPHE SPERT
Vice-Président
CFVU

ARRETE N°2016-SOF-RF-03-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 20 septembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Géographie et aménagement	Antoine DA LAGE/Marion TILLOUS
Licence mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Isis TRUCK
Master mention Civilisations, cultures et sociétés parc. Méditerranée, Maghreb, Europe parc. Études juives et hébraïques	Pascale FROMENT/François CASTAING Pascale FROMENT/François CASTAING Maria GOREA
Master mention Géographie, aménagement, environnement et développement parc. Territoires et Mondialisation : Ressources, Vulnérabilités, et Développements	Vincent GODARD Ségolène DARLY/Annick HOLLÉ/ Olivier ARCHAMBEAU
parc. Expertises des Territoires, Concertation et Communication en Environnement parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing et Multimédia	Johan MILIAN/Eric CANOBBIO Vincent Godard

Master mention Mathématiques et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales
parc. Géomatique, Applications et Accessibilité
parc. Technologie et handicap

Dominique ARCHAMBAULT
Vincent GODARD
Dominique ARCHAMBAULT

ARTICLE 2 –

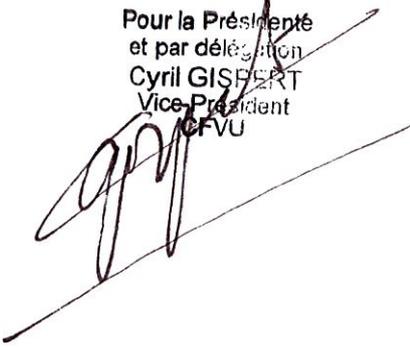
Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISBERT
Vice-Président
CFVU



ARRETE N°2016-SOF-RF-05-1

**PORTANT MODIFICATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) du 24 novembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA)** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Langues étrangères appliquées	Gwen LE COR
Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères parc. Anglais parc. Arabe parc. Espagnol parc. Etudes européennes et internationales	Lori MAGUIRE Stéphane VANDERHAEGHE/ Vincent BROQUA Abdenbi LACHKAR/Mathieu GUIDERE Daniel LECLER/Brice CHAMOULEAU Marie-Ange MAILLET/Stéphanie BUCHENAU
Master mention Civilisations, cultures et sociétés parc. Méditerranée, Maghreb, Europe parc. Études juives et hébraïques	Pascale FROMENT/François CASTAING Pascale FROMENT/François CASTAING Maria GOREA
Master mention Histoire parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité à nos jours	Brigitte LE GUEN/ Norbert WASZEK Norbert WASZEK Brigitte LE GUEN
Master mention Lettres parc. Littérature générale et comparée parc. Littératures française et francophone parc. Littératures du monde (anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne, lusophones, russe)	Brigitte FÉLIX/Françoise SIMASOTCHI Lionel RUFFEL Françoise SIMASOTCHI Julio PREMAT

Master mention Langues et sociétés
parc. Médias, Culture, 2 Langues

Sébastien LEFAIT/ Myriam PONGE/
Pascale THIBAUDEAU

Master mention Traduction et interprétation
parc. Lettres, Interfaces numériques et
Sciences Humaines

Arnaud REGNAULD

Master mention Management et commerce international
parc. Commerce Extérieur Trilingue

Sofia TCHOUIKINA

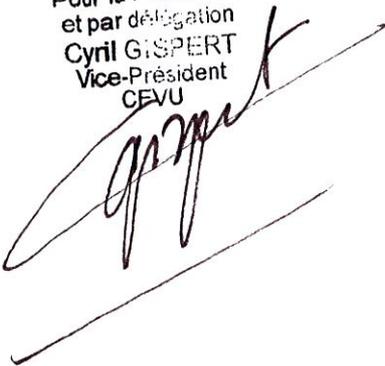
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré
parc. Anglais
parc. Espagnol

Anne-Claire FAUQUIEZ
Michèle ARRUÉ

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCE-LEA) et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CEVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-06-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication du 21 juin 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'**UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication** et de l'**IED** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Informatique	Jean-Noël VITTAUT/Gilles BERNARD (IED)/ Jean MEHAT (IED)
parc. Micro-informatique et machines embarquées	Youcef TOUATI
Licence mention Mathématiques	Philippe GUILLOT
Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : applications web	
parc. Objets communicants intelligents	Lynda SEDDIKI
Licence Professionnelle mention Métiers du numérique: conception, rédaction et réalisation web	
parc. Création et développement numériques en ligne	Samuel SZONIECKY
Master mention Humanités numériques	Ghislaine AZEMARD/Pierre QUETTIER
parc. Analyse et valorisation des usages numériques	Imad SALEH/Hakim HACHOUR
parc. Création et édition numérique	Ghislaine AZEMARD/Laure LEROY
parc. Gestion stratégique de l'information	Madjid IHADJADENE/Anna LEZON RIVIERE
parc. Numérique : enjeux et technologies	Khaldoun ZEIK/Pierre QUETTIER
parc. Pratiques Textuelles Numériques	Arnaud REGNAULT/Philippe BOOTZ

Master mention Informatique
parc. Conduite de projets informatiques
parc. Informatique des systèmes embarqués
parc. Technologies de l'hypermedia
parc. Big data et fouille de données

Arab ALI CHERIF
Herman AKDAG
Arab ALI CHERIF/Fares BELHADJ
Imad SALEH/Nasreddine BOUHAI
Anna PAPPÀ/Gilles BERNARD/
Abadallah MOKRANE

Master mention Mathématiques et application

Sihem MESNAGER

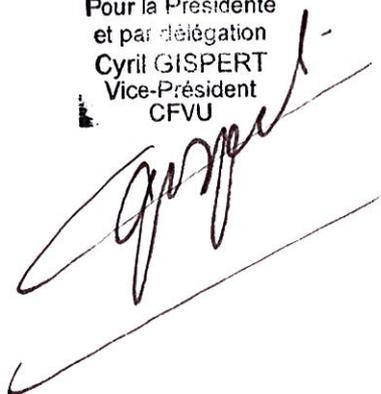
Master mention Patrimoines et musées

Bernadette DUFRENE/Remy LABRUSSE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-07-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 04 novembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômés de psychologie de l'UFR de Psychologie et de l'IED pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Psychologie	Cécile BOURDAIS /Stéphane SAFIN/ Morgiane BRIDOU (IED)/Eduardo MARQUEZ (IED)
Master mention Psychologie	Jean-Luc PICQ
parc. Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne	Françoise DECORTIS
parc. Psychologie Clinique et Neuropsychologie	Michèle MONTREUIL
parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies	Arnaud PLAGNOL/Marie-Carmen CASTILLO/ Nathalie DURIEZ (IED)
parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence	Emmanuel SANDER/ Raphaële MILJKOVITCH (IED)/ Françoise MORANGE-MAJOUX (IED)
parc. Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux	Lionel DAGOT (IED)/Patrick MOLLARET
parc. Psychologie de la cognition	Charles TIJUS/Farid EL MASSIOU

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU


Présidente
et P. déléguée
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

ARRETE N°2016-SOF-RF-13-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Sciences du langage du 21 octobre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences du langage** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Sciences du langage	Claire BEYSSADE/Noam FAUST
Licence Professionnelle mention Gestion et accompagnements de projets pédagogiques parc. Enseignement de la langue de signes française en milieu scolaire	Marie-Anne SALLANDRE/Brigitte GARCIA
Master mention Sciences du langage parc. Didactique des langues	Marzena WATOREK/ Sandra BENAZZO/Chantal CLAUDEL/ Mireille PRODEAU
parc. Interprétation, Langue des Signes Française / Français	Brigitte GARCIA/Florence ENCREVE
parc. Linguistique, Acquisition, Didactique, Linguistique des Langues des Signes	Dylan GLYNN/Marzena WATOREK/ Fabian SANTIAGO VARGAS
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2 nd degré parc. Langue des signes française	Sandrine BURGAT/Yann CANTIN

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Sciences du langage et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-08-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu l'avis du Conseil de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère du 24 juin 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'**UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère** et de l'**IED** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Licence mention Sciences de l'éducation	Claire LEMÊTRE/ Monica GONCALVES MACEDO (IED)
Master mention Psychanalyse	Gérard MILLER/Sophie MARRET-MALEVAL
Master mention Sciences de l'éducation parc. Dynamiques éducatives des sujets et des institutions parc. Formation de formateurs et d'encadrants parc. Education tout au long de la vie	Mathias GARDET/Jean-Louis LE GRAND Léandro DE LAJONQUIERE/Fabienne MAILLARD Patrick GEFFARD Lucette COLIN/Gladys CHICHARRO/ Francis LESOURD (IED)/Martine MORISSE (IED)

ARTICLE 2 -

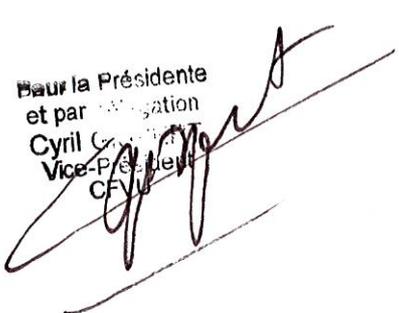
Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Baur la Présidente
et par déléguation
Cyril
Vice-Président
CFVU



ARRETE N°2016-SOF-RF-04-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 5 juillet 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Textes et sociétés** pour l'année universitaire 2015-2016 :

Licence mention Histoire	Martin GRAVEL/ Jean-Luc MASTIN
Licence mention Lettres	Christopher LUCKEN
Licence mention Science politique	Elsa DORLIN/ Mathieu HAUCHECORNE
Licence mention Sociologie	Anaïs LEBLON/Aurélie DAMAMME
Master mention Archives	Marie-Cécile BOUJU
Master mention Création littéraire	Lionel RUFFEL
Master mention Etudes sur le genre	Hélène MARQUIÉ
Master mention Histoire parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité à nos jours	Brigitte LE GUEN/Norbert WASZEK Norbert WASZEK Brigitte LE GUEN

Master mention Lettres parc. Littérature générale et comparée parc. Littératures française et francophone parc. Littératures du monde (anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne, lusophones, russe)	Brigitte FÉLIX/ Françoise SIMASOTCHI Lionel RUFFEL Françoise SIMASOTCHI Julio PREMAT
Master mention Science politique parc. Diversités, discriminations et représentations parc. Politique transnationale	Audrey MARIETTE/Laurent JEANPIERRE Audrey MARIETTE/Laurent JEANPIERRE Audrey MARIETTE/Laurent JEANPIERRE
Master mention Sciences sociales parc. Enquêtes, terrains, analyses sociologiques parc. Anthropologie de la mondialisation	Nicolas DUVOUX Nicolas DUVOUX Barbara CASCIARRI
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré parc. Histoire-géographie parc. Lettres parc. Sciences économiques et sociales	Gwladys BERNARD Patrick WALD LASOWSKI Fabien TRUONG

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Textes et sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégué
Cyril GISBERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-32-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 18 octobre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut d'études européennes** pour l'année universitaire 2016-2017 :

DU	Etudes européennes et internationales	Anne-Marie AUTISSIER
	Licence Professionnelle mention Métiers du commerce international	Gilles RAVEAUD
Master	mention Etudes européennes et internationales	Alain QUEMIN
	parc. Commerce international et marketing export	Arnaud ORAIN
	parc. Politiques et gestion de la culture en Europe	Alain QUEMIN
	parc. Union européenne et mondialisation	Arnaud ORAIN
	parc. Villes, métropoles et dynamiques sociales en Europe	Alain SINOUE

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-33-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 07 juin 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut français de géopolitique** pour l'année universitaire 2016-2017 :

Master mention Géopolitique parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir	Barbara LOYER Frédéric DOUZET
parc. Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)	Philippe SUBRA

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

ARRETE N°2016-SOF-RF-34-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut d'enseignement à distance du 07 octobre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut d'enseignement à distance** pour l'année universitaire 2016-2017 :

DU Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
DESU Pratiques cliniques et arts visuels	Magali MOLINIE
Licence mention Droit	Michel JUHAN/Jean LANGUI
Licence mention Informatique :	Gilles BERNARD/Jean MEHAT
Licence mention Psychologie :	Morgiane BRIDOU/Eduardo MARQUEZ
Licence mention Sciences de l'éducation	Monica CONCALVES MACEDO
Master mention Droit public	Jean-Louis ITEN



**Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU**

Master mention Psychologie parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence	Arnaud PLAGNOL/Nathalie DURIEZ Raphaële MILJKOVITCH/ Françoise MORANGE-MAJOUX
parc. Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux	Lionel DAGOT
Master mention Sciences de l'éducation parc. Education tout au long de la vie	Jean-Louis LE GRAND/Francis LESSOURD/ Martine MORISSE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



ARRETE N°2016-SOF-RF-51-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 24 mai 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Montreuil pour l'année universitaire 2016-2017 :

DUT Gestion administrative et commerciale	Marielle BALOULLAL/ Catherine DURAND-CHAILLOU
DUT Information-Communication	Vivianne CLAUS
DUT Informatique	Marc HOMPS/Marianne SIMMONOT/ Anne RICORDEAU
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Pascal DUPPRE/El Mouloudi DAFAOUI
Licence Professionnelle mention Commerce et distribution	Marielle BABOULLAL
Licence Professionnelle mention E-commerce et marketing numérique	Ludovic FROMAGET/Karim MAZOULI
Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise	Yasmina HANI

Licence Professionnelle mention Métiers de la communication : chef de projet communication
parc. Communication Interactive et Multimédia Mario CATALDI

Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
parc. Concepteurs de Systèmes d'Information,
Développeur-J2E/AGILE Nédra NAUWYNCK

ARTICLE 2 –

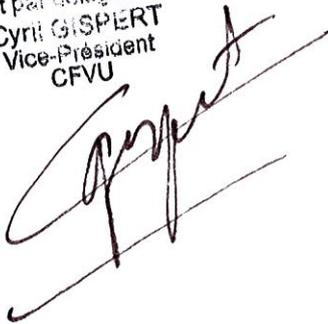
Le Directeur de l'IUT de Montreuil et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



ARRETE N°2016-SOF-RF-52-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Tremblay-en-France du 29 septembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

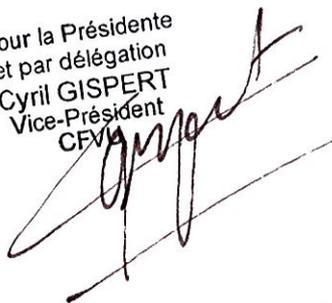
Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Tremblay-en-France pour l'année universitaire 2016-2017 :

DUT Gestion, logistique et transport	Noureddine TELLAI
DUT Génie industriel et maintenance	Samuel KREMPP
DUT Gestion des entreprises et administration	Bérangère VOISIN
Licence Professionnelle mention Logistique et pilotage des flux parc. Logistique des filières aeroportuaires	Sabrina ALIOUI

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2016-SOF-RF-60-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de la Direction Formation du 18 novembre 2016 ;
vu l'avis de la CFVU du 24 novembre 2016 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de la **Direction Formation** pour l'année universitaire 2016-2017 :

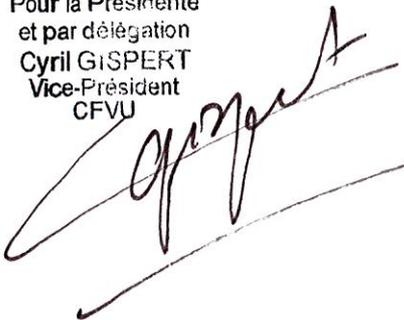
DPCU	Assistant en technologies numériques audiovisuelles	Nassredine BOUHAI
DPCU	Spécialisation d'enseignement de la langue des signes française	Marie-Anne SALLANDRE
DIU	Psychopathologie et affections neurologiques	Michèle MONTREUIL/ Lionel NACCACHE
DU	Animation de groupes d'entraide mutuelle	Alexandre LUNEL
DU	Assistant juridique et RH	Pierre-Olivier CHAUMET
DU	Droit et stratégies de l'action humanitaire	Pierre-Olivier CHAUMET
DU	Pratique approfondie de la langue des signes française	Marie PERINI
DU	Violences faites aux femmes	Géraldine DANJAUME
DUFA	Diplôme d'Université de Formation d'Adultes	Francis LESOURD
DESU	Audit public et contrôle de gestion	Lucile CHERUBIN
DESU	Droit et gestion des collectivités territoriales	Jean LAINGUI
DESU	Gestion et ingénierie de projets européens	Agnès GAUTIER-AUDEBERT
DESU	Intervenant en danse et éducation somatique	Isabelle GINOT

DESU	Patrimoine souterrain en environnements urbains : gestion des risques et valorisation	Antoine DA LAGE
DESU	Pratiques du coaching	Michaël PICHAT
DESU	Prévention des conduites à risques	Coline CARDI
DESU	Prises en charges des addictions	Nathalie DURIEZ
DESU	Professionnel bilingue en langue des signes française/français	Florence ENCREVE
DFSSU	Clinique familiale et pratiques systémiques	Nathalie DURIEZ
DFSSU	Consultant en bilan des compétences et ressources humaines	Michaël PICHAT
DFSSU	Interventions en protection de l'enfance	Nathalie DURIEZ
DFSSU	Pratiques psychothérapie & psychopathologie clinique	Michael PICHAT
DFSSU	Professionnalisation du coaching en entreprise	Rémi FINKELSTEIN

ARTICLE 2 –

Le Directeur de la Direction Formation et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 25 novembre 2016

La présidente

Annick ALLAIGRE